

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 11

Artikel: Apiculture, production et consommation de miel en Suisse
Autor: Jutzi, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APICULTURE, PRODUCTION ET CONSOMMATION DE MIEL EN SUISSE

Hans Jutzi, Office fédéral de l'agriculture du DFEP, Berne

1. Introduction

Ce thème a été traité pour la dernière fois en 1975 dans le Journal suisse d'Apiculture. Le présent rapport couvre donc la période de 1975 à 1979. Les statistiques sur la base desquelles il a été établi proviennent de différentes sources. Celles sur le nombre des apiculteurs et des colonies d'abeilles, ainsi que la production de miel par colonie ont été fournies par les sociétés ou fédérations d'apiculture. Les calculs concernant le rendement des récoltes, quant à eux, se fondent sur la documentation mise à disposition par le secrétariat de l'Union suisse des Paysans, Brugg, et les chiffres qui se rapportent aux importations et exportations de miel ont été empruntés à la statistique annuelle du commerce extérieur de la Suisse établie par les soins de la Direction des douanes. Vu la disparité de ces sources, une certaine imprécision, voire des erreurs, sont presque inévitables. Ce nonobstant, les chiffres donnés ci-après peuvent être considérés comme un reflet des conditions actuelles. Nous tenons à remercier ici tout particulièrement les organisations d'apiculture de leur précieuse collaboration.

Les chiffres avancés dans le texte constituent soit des minima, soit des maxima. Afin de permettre une vue d'ensemble claire, nous avons toujours indiqué les années. Lorsque tel n'est pas le cas, la valeur donnée représente une moyenne qui peut être située dans le temps en se référant aux graphiques.

Quant aux abréviations VDSB, SAR et STA utilisées dans le présent

rapport, elles désignent respectivement les sociétés d'apiculture de Suisse alémanique (Verein Deutschschweizerischer Bienenzweig/VDSB), de Suisse romande (Société romande d'apiculture/SAR) et du Tessin (Società ticinese di apicoltura/STA).

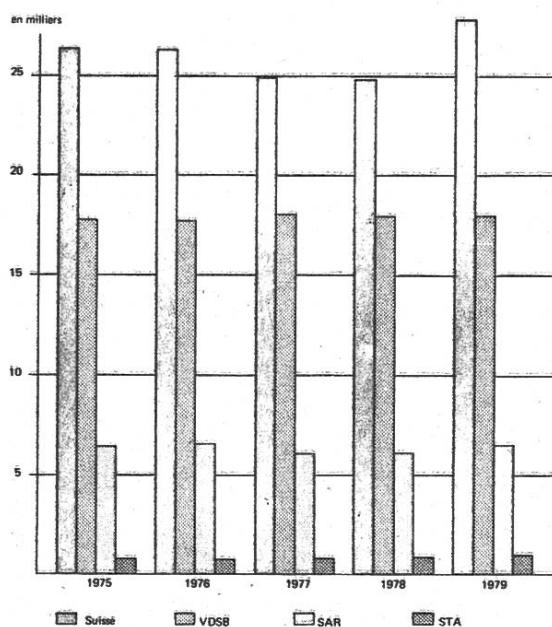
2. Nombre d'apiculteurs et de colonies d'abeilles en Suisse

2.1 *Le nombre d'apiculteurs*

Le nombre donné d'apiculteurs ne comprend que ceux qui sont affiliés à une organisation de la branche. Les apiculteurs indépendants étant encore nombreux en Suisse, il serait souhaitable que tout apiculteur s'efforçât d'intéresser l'un ou l'autre de ses collègues qui ne fait pas encore partie d'une section d'apiculture aux activités de celle-ci.

D'après le graphique 1, au cours des cinq dernières années, le nombre d'apiculteurs fut sujet à des fluctuations ; il accuse toutefois une augmentation par rapport à la période 1975/79. La fourchette se situant entre 24 864 en 1978 et 25 284 en 1979. Cet accroissement est dû notamment à une augmentation du nombre des détenteurs d'abeilles de Suisse romande. Il est néanmoins possible qu'il y ait eu erreur dans le dénombrement.

Quant à la situation telle qu'elle se présente pour les diverses associations d'apiculteurs, elle se résume comme suit. En Suisse alémanique, le nombre d'apiculteurs varie entre 17 788 en 1976 et 18 033 en 1977. En Suisse



romande, ces chiffres sont de 6035 en 1977 et 6507 en 1976. Au Tessin, leur nombre est resté assez stable: 850 environ.

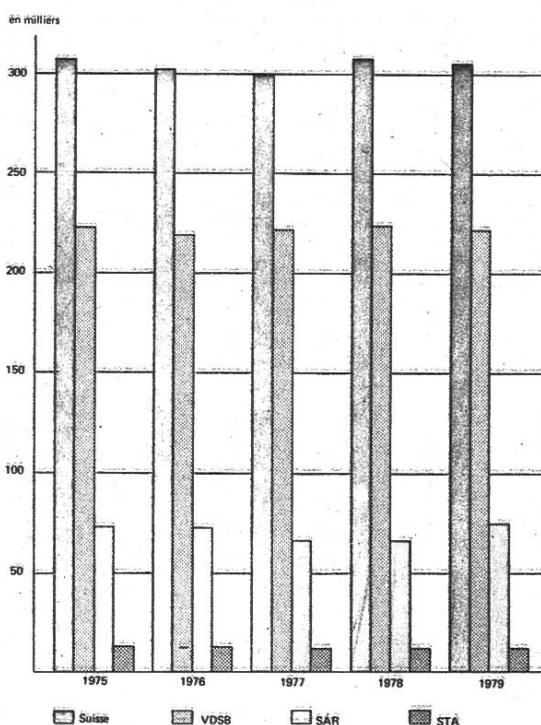
Ces chiffres montrent que le nombre des apiculteurs appartenant à un groupement a légèrement augmenté en Suisse au cours des cinq dernières années. Le nombre des «indépendants» est par contre inconnu, mais doit sans doute se chiffrer par milliers.

2.2 *Le nombre des colonies d'abeilles*

Les chiffres cités dans cette rubrique proviennent pour le rayon du VDSB des cotisations versées aux fonds des maladies d'abeilles non assurables et pour l'encouragement de l'apiculture. Pour les rayons de la SAR et de la STA, les données nous ont été communiquées par les présidents des fédérations cantonales respectives.

Le graphique 2 révèle qu'en Suisse le nombre des colonies d'abeilles est tombé de 307 088 en 1975 à 304 281 en 1979. Après le minimum atteint en 1977, avec 299 062 colonies, il y eut

une légère augmentation qui ne devait toutefois être que passagère. Il ne put pas être établi si ce nouveau recul est une conséquence des faibles récoltes de miel de ces dernières années, des conditions météorologiques défavorables de ces dernières années ou de la nosémose des abeilles.



Dans le rayon du VDSB, le recul effectif des colonies de 222 105 (1975) à 221 860 (1979) est relativement peu important. Les variations sont toutefois beaucoup plus marquées puisqu'elles se situent entre 218 587 (1976) et 230 641 (1978). En comparaison à la Suisse alémanique, la régression fut plus importante pour la SAR; elle accuse en effet une diminution des colonies de 72 893 (1976) à 70 421 (1979), la fourchette étant de 65 327 (1978) à 72 893 (1975). Quant au nombre des colonies enregistrées auprès de la STA, il n'a pratiquement pas changé avec 12 000 en chiffre rond.

Il ressort de ces chiffres qu'en Suisse, chaque apiculteur détient en

moyenne 12 colonies d'abeilles. Dans le rayon du VDSB, ce chiffre est pratiquement identique à la moyenne susnommée ; pour la SAR, il se situe vers 11, pour la STA vers 14 environ. L'on peut en déduire que les apiculteurs tessinois détiennent en moyenne un nombre de colonies légèrement supérieur à celui de leurs collègues d'autres régions de Suisse.

3. La production de miel en Suisse

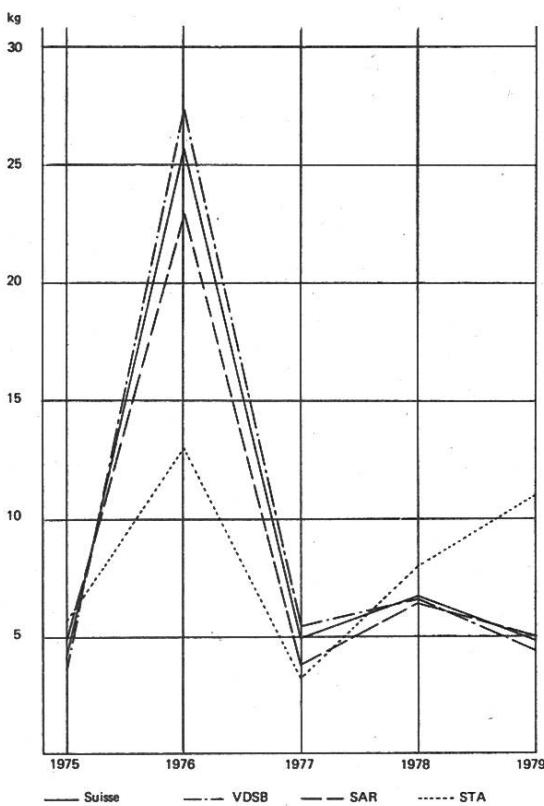
Comme d'habitude, les chiffres se fondent, dans le rayon du VDSB, sur les résultats du recensement des récoltes, dans celui de la SAR et de la STA, sur les données fournies par les présidents cantonaux. La période faisant l'objet du présent rapport comprend la «récolte du siècle», à savoir celle de 1976 avec 25,72 kilos par colonie. Si, avec 6,73 kilos par colonie, 1978 doit être considérée comme une année à rendement moyen, les récoltes des autres années par contre furent très faibles.

3.1 Le rendement moyen par colonie d'abeilles

Le graphique 3 révèle que durant les cinq années prises en considération le rendement moyen par colonie présente des différences marquées, ce qui est d'ailleurs souvent le cas. La plus faible récolte put être faite en 1975 avec 4,0 kg et la plus forte en 1976 avec 25,72 kg — comme nous l'avons dit déjà ci-dessus. En Suisse alémanique, le rendement a été parfois supérieur (3,66 kg en 1975), parfois inférieur (27,36 kg en 1976) à cette moyenne. A l'exception des années 1975 et 1979, la moyenne suisse ne fut pas atteinte en Suisse romande, où les récoltes se situèrent entre 3,84 kg (1977) et 22,90 kg (1976). Le Tessin, quant à lui, a enregistré la récolte la plus faible en 1977 (3,2 kg) et la plus forte en 1976 (13,0 kg).

RENDEMENT MOYEN PAR COLONIE

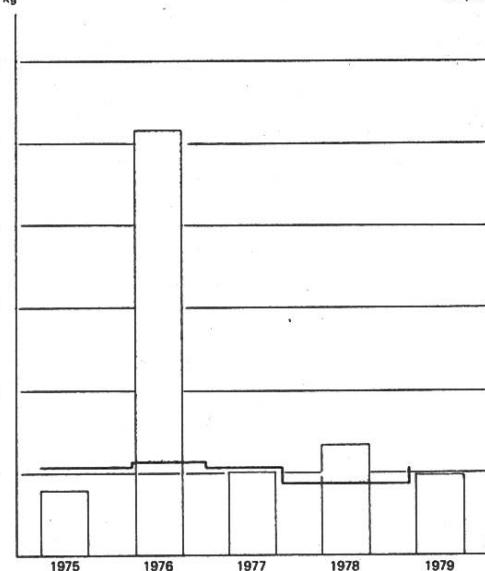
Graphique 3



Si à partir des données comptables, l'on calcule la quantité de miel nécessaire à chaque colonie pour couvrir les frais d'exploitation, il apparaît que celle-ci n'a pu être obtenue que pour deux années (graphique 4). Les frais

COMPARAISON RENDEMENT / FRAIS D'EXPLOITATION

Graphique 4



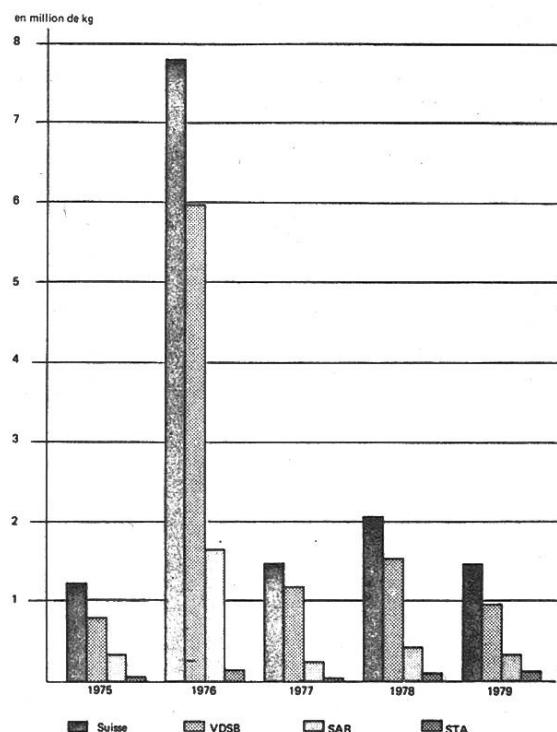
généraux ne comprennent ni le temps de travail, ni les intérêts. Il a été tenu compte d'un prix du miel de Fr. 12.— par kg (nous y reviendrons ci-après).

3.2 La production totale de miel

Selon le **graphique 5**, la situation est la même que pour le rendement moyen par colonie. La production totale varie entre 1230,6 t en 1975 et 7788,1 t en 1976. Dans le rayon du VDSB, la production annuelle de miel se situe entre 813,2 t en 1975 et 5980,4 t en 1976. En Suisse romande, ces chiffres sont de 252,8 t (1977) et 1650,9 t (1976). Les apiculteurs du Tessin ont, quant à eux, récolté entre 38,4 t (1977) et 156,8 t (1976).

PRODUCTION DE MIEL EN SUISSE

Graphique 5



Le tableau 1 donne le pour-cent de la part des associations d'apiculteurs aux récoltes annuelles, à savoir :

Année	VDSB	SAR	STA
1975	66,1 %	28,4 %	5,5 %
1976	76,8 %	21,2 %	2,0 %
1977	80,4 %	17,0 %	2,6 %
1978	74,4 %	20,9 %	4,7 %
1979	67,1 %	23,9 %	9,0 %

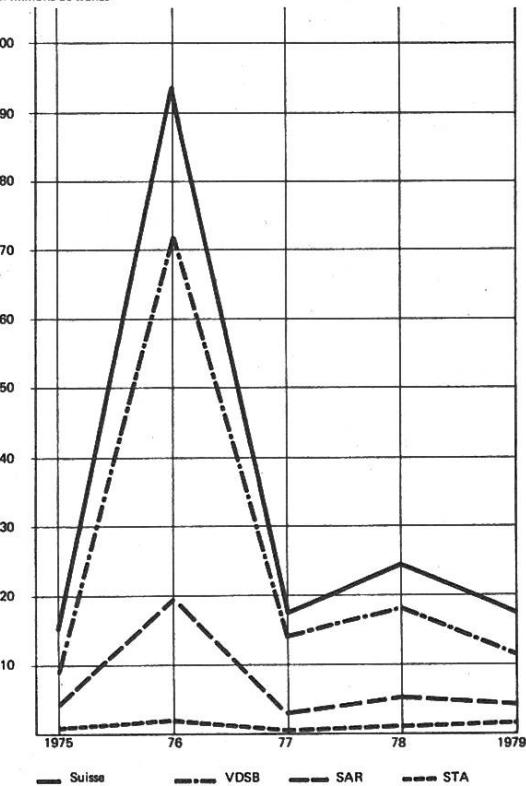
3.3 La valeur de la récolte de miel du pays

La valeur de la récolte de miel est calculée sur la base de la quantité totale, y compris le miel que les apiculteurs gardent pour leur propre usage. Pour ce calcul, le prix de Fr. 12.— le kilo se fonde sur les renseignements fournis par le Secrétariat des paysans suisses à Brugg et tient compte de la recette moyenne réalisée par le producteur lors de la vente au détail et en gros. La récolte de miel est sans doute vendue directement presque dans son ensemble par les producteurs aux consommateurs. Vu sous cette optique, la recette moyenne de Fr. 12.— semble constituer la limite inférieure.

Le **graphique 6** montre, on ne peut plus clairement, l'importance des différences qui existent d'une année à l'autre dans la valeur de la récolte. C'est là une conséquence directe des quantités récoltées qui sont, elles aussi, très irrégulières. Exprimée en

VALEUR DE LA RECOLTE INDIGENE DE MIEL Graphique 6

en millions de francs



francs, cette valeur varie de 14,8 millions en 1975 à 93,5 millions en 1976. L'année 1976 a vu aussi un record au point de vue du revenu: il sera difficile de faire mieux! En Suisse alémanique, la fourchette va de 9,8 millions de francs (1975) à 71,8 millions (1976). En Suisse romande, ces chiffres sont de 3,0 millions pour 1977 et 19,8 millions pour 1976; au Tessin, ils varient entre 0,5 million de francs en 1977 et 1,9 million en 1976.

4. Les importations de miel

Les prix moyens du miel importé sont très bas en comparaison de ceux du miel suisse, la moyenne annuelle se situant entre Fr. 2,55 le kilo (1978) et Fr. 3,08 le kilo (1975). Quant aux droits de douane, ils s'élèvent à 60 centimes par kilo. Par ailleurs, relevons que le pays exportateur n'est pas toujours le pays producteur tel

Tableau 2 : Proportion de miel exporté en Suisse par chacun des quatre principaux pays fournisseurs; prix moyen

Année	Pays d'origine	Proportion en tonnes	Proportion en %	Prix moyen franco frontière suisse marchandise non dédouanée Fr./kg
1975	Total	4 241,4		3.08*
	Mexique	972,0	22,9	2.40
	Chine	709,6	16,7	2.52
	Hongrie	345,4	8,1	2.94
	Guatemala	343,8	8,1	2.40
		2 370,8	55,8	
1976	Total	4 707,2		2.78*
	Mexique	1 489,9	31,6	2.17
	Chine	449,1	9,5	2.27
	Guatemala	373,2	7,9	2.30
	RFA	366,2	7,8	4.28
		2 678,4	56,8	
1977	Total	4 009,1		2.68*
	Mexique	1 468,2	36,6	2.17
	Chine	374,7	9,3	2.29
	Guatemala	352,3	8,8	2.39
	RFA	223,6	5,6	4.50
		2 418,8	60,3	
1978	Total	4 369,5		2.55*
	Mexique	1 647,5	37,7	1.89
	Chine	552,4	12,6	2.18
	Guatemala	369,5	8,5	2.31
	RFA	321,3	7,4	4.83
		2 890,7	66,2	
1979	Total	4 443,7		2.61*
	Mexique	1 443,9	32,5	2.04
	Chine	472,6	10,6	1.94
	Guatemala	449,1	10,1	2.39
	RFA	270,6	6,1	5.19
		2 636,2	59,3	

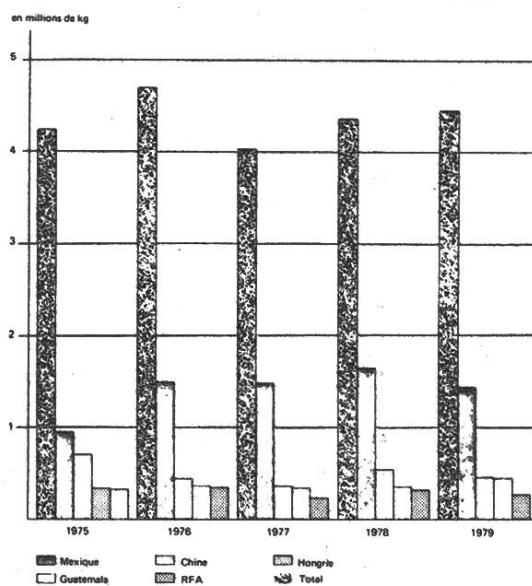
* Prix moyen du miel importé

qu'il ressort des remarques préliminaires des statistiques annuelles du commerce extérieur suisse, publiées par la Direction générale des douanes. Il peut arriver en effet que du miel provenant d'Asie ou d'outre-mer soit importé en Suisse comme miel européen.

Le graphique 7 révèle qu'en 1977 la quantité annuelle de miel importée atteignit 4009,1 tonnes et 4707,2 tonnes en 1976. Il n'y a pas de relation entre la récolte annuelle de miel indigène et les quantités importées. Le tableau 2 donne les quatre principaux pays d'où la Suisse importe du miel, ainsi que les prix moyens correspondants. Si le Mexique a pu garder sa position de premier fournisseur, il est intéressant de relever que durant la période prise en considération, la Chine a non seulement conservé son 2^e rang, mais est encore parvenue à consolider sa position.

IMPORTATION DE MIEL

Graphique 7



5. Les exportations de miel

La Suisse exporte peu de miel. Les quantités se situent entre 11,2 tonnes (1977) et 45,1 tonnes (1979) par année. Au vu du prix auquel il est

venu, soit Fr. 6,34 le kilo (1979) et Fr. 8,63 le kilo (1976), il ne s'agit très probablement, que dans une très faible mesure, de miel suisse.

6. La consommation de miel en Suisse

L'ampleur des réserves de miel à la fin de chaque année n'étant pas connue, il est difficile de déterminer la quantité consommée. Néanmoins, en admettant que tout le miel est consommé régulièrement d'une année à l'autre, on obtient une base de comparaison valable. La consommation annuelle se compose du produit de la récolte indigène, du miel importé et du miel exporté.

Selon le **graphique 8**, la consommation de miel en Suisse dépend dans une large mesure de la récolte indigène. Elle varie entre 5457,6 tonnes (1975) et 12841,5 tonnes (1976). Ainsi, la production indigène est parvenue à couvrir en 1975 le 22,5 %, en

1976 le 62,4 %, en 1977 le 27,1 %, en 1978 le 32,1 % et en 1979 le 25,0 % de la consommation de miel en Suisse.

Sans tenir compte de la quantité de miel affectée à l'alimentation des abeilles (bien entendu de la propre production de l'apiculteur) et de celle destinée à la transformation technique, l'on arrive à une consommation de miel qui varie de 0,866 kilo en 1975 à 1,982 kilo en 1976 par tête d'habitant.

7. Conclusions

Au vu des prix auxquels se vend le miel, il est clair que l'apiculteur a tout avantage à le vendre directement au consommateur. Mais alors, les producteurs devraient pouvoir disposer d'une réserve suffisante qui leur permette d'effectuer des livraisons régulières d'une année à l'autre. La justesse de cette thèse a été confirmée durant la période de 1977 à 1979. Par ailleurs, il est indispensable de conserver le miel dans des conditions irréprochables, sinon ce précieux produit de la nature pourrait s'en trouver altéré.

En étudiant le **graphique 4**, nous constatons que les années où la récolte de miel par colonie ne parvient pas à couvrir les frais généraux sont nombreuses. L'apiculteur ne doit pas pour autant se laisser décourager, car les bonnes années peuvent compenser (dans une certaine mesure) des récoltes trop maigres. Un autre moyen permettant d'améliorer quelque peu le rendement consiste à ne garder que des colonies à productivité élevée.

L'agriculture et aussi notre flore dépendent de la pollinisation effectuée par les abeilles. C'est là une bonne raison pour que nous autres apiculteurs continuions à vouer tous nos soins à nos ruchers.

